



## Résiliation assurance

-----  
Par Dan46

Bonjour

J'ai demandé la résiliation de mon contrat RC Habitation , mi Décembre 2023 , j'ai reçu hier seulement confirmation écrite de cette résiliation par la compagnie concernée .

J'étais déjà en contact avec une nouvelle compagnie pour un nouveau contrat , mais cette dernière me demandait impérativement , le justificatif de résiliation par l'ancienne .

Je lui ai transmis par mail ce document hier , sitot reçu .

Il me répond qu'il faut 2 à 3 jours , pour mettre néanmoins en vigueur mon nouveau contrat .

Ma question ?

Que se passe t'il si entre temps , j'ai un sinistre responsable ou victime ?

Nous sommes samedi , donc week end , bureaux fermés !  
Et j'ai omis de lui poser cette question hier .

Merci pour vos réponses .

Cordialement  
Dan

-----  
Par janus2

Bonjour,  
Ceci est étonnant, généralement, c'est le nouvel assureur qui se charge de la résiliation chez l'ancien.

-----  
Par Dan46

Bonjour Janus 2

Merci pour votre réponse .

J'ai pris contact avec mon nouvel assureur , juste après avoir demandé moi même la résiliation de l'ancien contrat .

Cordialement  
Dan